



***COURONNEMENT DU PROFESSEUR  
BARTHELEMY MERCADAL***

***PAR  
LES JURISTES D'AFRIQUE***



***MERCI PROFESSEUR !***

RESPECT 🇳🇬

***Ce livre est réalisé par***  
***LA REGION AFRIQUE de l'IDEF***  
***En manifestation de sa profonde***  
***Reconnaissance***  
***AU PROFESSEUR***  
***BARTHELEMY MERCADAL***

***Pour ses nombreuses œuvres en faveur de***  
***droit des affaires et des juristes d'Afrique***

***Les messages des membres ont été recueillis de février à novembre 2024***

**Togo**



***Cher Monsieur MERCADAL,***

***Vous ne pouvez pas imaginer à quel point vous nous manquez !***

***Je suis néanmoins heureuse de votre sage décision de réduire vos activités intellectuelles à 92 ans passés. Depuis 2008 que Mme Monique OUADA, ancienne Secrétaire administrative de l'IDEF nous a mis en relation dans le cadre des préparatifs du congrès de Lomé de la même année, nous ne nous sommes plus jamais quittés. J'ai tant appris à vos côtés que ce soit sur le plan scientifique, sur le plan pédagogique que sur le plan humain ! Nos productions communes ont été nombreuses ; ce qui était naturel pour vous, relevait à chaque fois d'un défi pour moi.***

***Je voudrais vous rassurer que nous sommes déjà en train de poursuivre vos actions pour le rayonnement du droit. Nous serons de plus en plus nombreux à porter et à œuvrer pour cet engagement que nous avons été très peu à conduire par le passé. C'est dire que vous continuez à convaincre d'autres juristes à travers le monde et notamment en Afrique.***

***Merci pour tout ce que vous avez su m'apporter avec autant de générosité, de convivialité et même d'affection ! Au-delà de l'IDEF, vous m'avez accompagnée bénévolement dans les activités de mon cabinet (SIRE OHADA), infiniment merci ! J'espère en toute humilité que d'une manière ou d'une autre, ma compagnie vous aura également été bénéfique.***

***Affectueuses pensées***

***Arlette BOCCOVI***

**Bénin**

**Hommage de Jimmy Kodo**

**au**

**Professeur Barthélemy Mercadal**



**Très cher Professeur Mercadal,**

***Si je mentionne Andrew Beckett, Geoffrey F. Bowers, Clarence B. Cain, ils n'évoqueront sans doute rien pour vous ; pas plus que Joe Miller. Ils désignent des avocats dont la vie a inspiré le film « Philadelphia », en 1993 et dans lequel l'un des avocats, en parlant de son confrère, a utilisé un adjectif qui est la première expression qui me vient à l'esprit quand je pense à vous, à votre vie dédiée au droit et au remarquable parcours qu'il m'a été donné l'insigne privilège de faire avec vous depuis, il y a déjà vingt belles et pleines années.***

***Mais, souffrez, avant que je n'y revienne, que je fasse un détour par le commencement...***

***Nous étions en 2004 ; jeune étudiant en master à l'Université de Lille 2 en partenariat avec l'Ecole Supérieure d'Administration et de Management (ESAM), j'ai atterri comme stagiaire, au service documentation et sources des Editions Francis Lefebvre, pour un premier stage de quelques mois. Je faisais partie des rares étudiants de la promotion encore à la recherche d'un stage.***

***Quand la responsable pédagogique de l'école me proposa un stage aux EFL, je l'acceptai sans hésiter, car il était en adéquation avec mon projet d'études doctorales sur le droit des affaires en Afrique que je nourrissais déjà depuis le 1er janvier 2000. Je me retrouvai donc au service documentation des EFL. Martine Buchens était ma responsable, et je partageais un espace de bureau non loin de celui de Aline Weidert.***

***L'une de mes tâches consistait à insérer des revues et certaines publications dans un casier qui vous était spécialement dédié et portait votre nom qui n'évoquait encore rien pour moi à l'époque. Je vous ai croisé quelques fois dans les couloirs, sans plus. Par curiosité, je demandai à Aline qui était cette personne pour laquelle je devais mettre des publications dédiées dans un casier nominatif. Surprise, elle me***

*parla longuement de vous et je découvris vos nombreuses publications, dont le Mémento Pratique « Contrats et droits de l'entreprise », qui est devenu le Mémento « Droit commercial ». Lorsque j'exprimai le souhait de vous rencontrer, Martine et elle furent très surprises.*

*Quelques jours après, nous nous sommes rencontrés, un mardi après-midi, aux EFL. Cette première rencontre fut très concluante ; je vous avais informé de mon souhait de faire une thèse sur le projet d'Acte uniforme relatif au droit des contrats OHADA, qui avait le vent en poupe à l'époque. Convaincu que c'était un sujet d'avenir, je fus au premier abord déçu de vous entendre me déconseiller fortement d'entreprendre une thèse sur ce qui n'était alors qu'un projet, dont il n'y avait aucune garantie d'aboutissement.*

*Vous m'aviez plutôt conseillé de donner une orientation pratique à mes travaux, notamment en les fondant sur la jurisprudence. Mon premier test porta sur un mémoire de master sur le thème « Quel droit des affaires pour l'Afrique en 2004 ? ». Il nécessita la collecte, la sélection et l'analyse de toute la jurisprudence relative à l'OHADA que je pouvais glaner à l'époque.*

*Un grand succès, il m'orienta, pour mes recherches doctorales, vers une étude globale de la jurisprudence de l'OHADA intitulée « L'application des Actes uniformes de l'OHADA ». Ce fut le premier d'une longue série de décisions stratégiquement importantes pour ma carrière que j'ai eu à prendre.*

*Je dois à votre grande perspicacité, votre vision à long terme et votre clairvoyance, le choix de mon sujet de thèse. Peu de professeurs ont cette qualité et peu d'étudiants en thèse ont eu la chance de tomber sur vous et d'être formés par vous comme je l'ai été.*

*Je dois également à votre générosité et à votre disponibilité, ma rencontre avec le Professeur Gorges Decocq, qui accepta de diriger mes travaux de thèse, parce que j'étais recommandé par vous.*

*Lorsque, quelques mois plus tard, vous aviez accepté de superviser mon stage final de formation, j'ai une fois de plus été un peu dubitatif quand vous m'aviez dit que vous m'encadreriez, dans le contexte de l'IDEF, de la même façon qu'on le ferait dans un cabinet d'avocat.*

*J'en viens maintenant à votre qualité remarquable que j'évoquais dans l'exorde de ce propos : si je devais faire votre portrait professionnel en trois mots, je dirais, que vous avez une connaissance encyclopédique du droit qui m'a toujours impressionné, à l'instar de l'un des personnages du film Philadelphia évoqué plus haut.*

**Stagiaire, puis thésard et enfin avocat (depuis déjà plus de treize belles années), je ne me rappelle pas une seule fois où je vous ai interrogé sur un point de droit et que vous n'ayez été en mesure de m'orienter vers une source pertinente, les rares fois où vous n'aviez pas une réponse exacte de mémoire. Je suis encore sidéré par la fascination que suscite votre connaissance approfondie du droit et votre ouverture sur les systèmes juridiques contemporains. Etudiant, cela me permit de contourner des blocages durant mes recherches doctorales et de surmonter le syndrome de la page blanche ; avocat, cela me permit de gagner la grande majorité de mes procédures. Et en tant qu'arbitre, elle a été une grande source d'inspiration et de pondération.**

**Vous m'avez introduit à la grande famille juridique d'expression francophone que constitue l'IDEF, qui m'a tant apporté et enrichi. Je me rappelle du congrès de Lausanne en 2005, qui fut mon premier et qui me permit de rencontrer plusieurs personnes remarquables.**

**Ensuite, ce fut le Caire, en 2006, puis en 2009 ; Montréal en 2013, Sharjah en 2017...**

**Un troisième aspect de votre personnalité que je salue beaucoup est votre aptitude à déléguer des responsabilités à vos collaborateurs ainsi que votre inclinaison à partager. Cela m'amena à vous remplacer ou vous représenter à diverses conférences à travers le monde. La « Caravane catalane », organisée en Israël en 2013 fut l'une d'elles.**

**Je garde également un souvenir mémorable des conférences auxquelles nous avons participé ensemble, comme celle de l'université de Xiangtan en Chine en 2009 avec tout le périple que nous avons eu l'occasion de faire dans ce vaste pays. Je me souviens en particulier de notre conversation ce matin à Shanghai ; alors que nous longions un canal et que vous aviez aperçu une embarcation sur le fleuve, vous m'aviez expliqué, en quelques minutes la notion de cabotage alors qu'une illustration nous en était donnée en temps réel. Je me rappelle également le lendemain comment je devais presque courir pour tenir le rythme de votre marche résolue et bien cadencée, alors que nous visitions le centre-ville de Shanghai avant de repartir.**

**Notre participation à la réunion annuelle de la Société américaine de droit international en 2011, durant laquelle vous m'aviez sidéré par votre remarquable intervention en anglais restera gravée dans ma mémoire, de même que notre périple de plus de 2000 kilomètres à travers le Canada, et à l'occasion duquel nous avons notamment arpenté la plus longue rue du Canada, nommée Yonge Street.**

***Sans doute, la plus grande réalisation à laquelle j'ai eu l'insigne privilège de contribuer à vos côtés fut, dans le prolongement de mes recherches doctorales fondées sur la jurisprudence, le Code IDEF annoté de l'OHADA, devenu le Code Pratique Francis Lefebvre, véritable outil pratique que vous avez conçu, que nous avons réalisé ensemble avec plusieurs juristes talentueux de différentes zones géographiques de la planète, et dont la sixième édition est désormais lancée.***

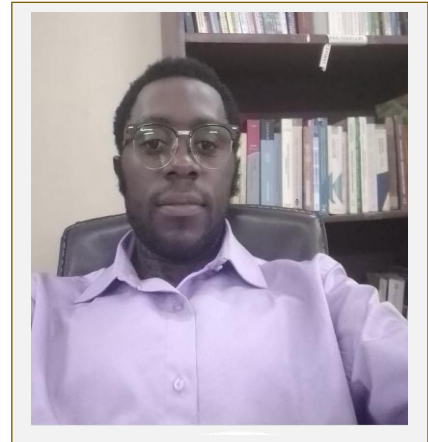
***Cher Professeur Mercadal, je pourrais sans doute rédiger une nouvelle thèse si je devais décrire en détail tout ce que notre rencontre m'a permis de faire et apporté ces vingt dernières années. Vous avez été pour moi, durant ces années, un maître, un mentor, un guide, un conseiller ; puis vous êtes devenu un père et un grand un ami.***

***En somme, je n'aurai jamais les mots adéquats, pour vous exprimer ma gratitude, ma reconnaissance de vous avoir côtoyé depuis ces années. Vous m'avez tellement apporté ...***

***Et pour cela, je ne vous remercierai jamais assez : ma loyauté et ma gratitude vous sont acquis, cher Professeur Mercadal.***



**Cameroun**



**Bonjour Professeur,**

***Je suis Bergony NANTSOP NGOUPA, Doctorant en Droit à l'université de Yaoundé-2 au Cameroun. Vous ne me connaissez certainement pas ! Il y a quelques jours, ébranlé par une certaine curiosité, je me suis fait un plaisir de faire une petite recherche à votre sujet, désirant en savoir davantage sur le Professeur, l'homme de sciences, l'auteur de grands chefs-d'œuvre, le praticien du droit par la consultation et l'arbitrage, celui qui fut le Secrétaire général d'une organisation aussi importante que l'Institut international de Droit d'Expression et d'Inspiration Françaises (IDEF). Permettez-moi s'il vous plaît, avant de vous donner mes conclusions, de raconter comme mes émotions me le commandent, « l'histoire » depuis son commencement.***

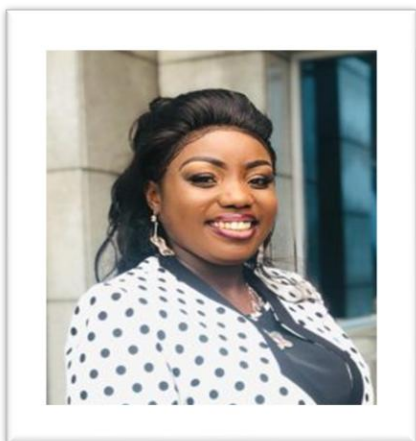
***En janvier dernier, j'ai intégré l'équipe des rédacteurs d'abstracts pour la collecte de la jurisprudence de l'OHADA de l'IDEF. C'est sur le site réservé à cette collecte que j'ai découvert votre nom ainsi que celui des autres membres. Mis à part ma fascination pour les abstracts et mon désir de rejoindre l'équipe, il n'y avait jusque-là rien qui méritait une autre attention particulière. Pour intégrer le groupe, il me fallait comprendre un peu plus ce dont il s'agissait. En parcourant les biographies des membres, j'ai pu apprécier le sérieux du groupe, et en ce qui vous concerne particulièrement, j'ai appris grâce à votre brève biographie vos qualités de Professeur, d'homme de sciences et autres que j'ai mentionnées précédemment.***

***En cherchant des informations sur l'IDEF, j'ai remarqué un nom familier au sein du « comité directeur » : le vôtre Professeur Barthélemy MERCADAL, figurant comme vice-président du bureau du comité. Par curiosité, j'ai tapé ce nom dans Google sans trop savoir ce que j'y trouverai. Contre toute attente, je suis tombé sur un colloque en votre honneur : celui du 30 janvier 2023 sur le thème « L'innovation juridique », dont les détails des interventions sont disponibles sur le site de l'IDEF.***

*Cette petite recherche m'a permis d'en apprendre davantage sur votre humilité exemplaire et votre parcours impressionnant. J'ai également découvert les idées que vous avez initiées et accompagnées ainsi que quelques personnes qui vous doivent leur réussite grâce à votre soutien. Je suis vraiment impressionné par tout ce que vous avez accompli. Je me dois, à mon petit niveau, de vous remercier pour tout ce que vous apportez au monde académique et juridique.*

*Lors de ma première participation, le 22 février 2024, à la réunion de l'équipe de Collecte JP OHADA, après l'annonce de votre retrait des activités par Madame Arlette BOCCOVI ainsi que l'information sur vos soucis de santé, j'avais l'impression d'entendre dans les témoignages des collègues une répétition unanime (en chœur) de vos qualités. Je n'ai pas pu exprimer mes sentiments à ce sujet, bien que mes émotions semblaient me trahir. J'ai ressenti, et continue de ressentir du regret. Oui Professeur, je regrette de ne pas vous avoir connu plus tôt. Je crains que mon témoignage ne se distingue certainement des autres par ce fait. Malgré cela, j'avoue que je ressens également de la gratitude car, sachant désormais quel professionnel innovant, quel responsable dévoué, quel homme avec une si grande humanité, quel père...je dirai même quel Bon père de famille vous êtes, j'ai pris conscience que de nombreuses personnes qui vous ont côtoyé ainsi que celles qui ne l'ont pas encore fait (ou qui n'auront pas cette chance), sont susceptibles de bénéficier des fruits de vos réalisations. Mon cas par exemple se manifeste par les avantages tant intellectuels qu'émotionnels que je trouve au sein de cette équipe dont vous êtes le fondateur et dans laquelle vous laissez une atmosphère conviviale. Pour tout cela Professeur, je vous remercie infiniment et vous souhaite une belle retraite.*

**Bergony NANTSOP NGOUPA**



Congo

***Hommage au Professeur MERCADAL,***

***Félicitations pour cette longue carrière et votre réussite professionnelle. Vous pouvez être fier de vous et de votre parcours. La qualité de votre travail a été irréprochable et j'ai été heureuse de travailler à vos côtés.***

***Je n'arrive toujours pas à croire que vous êtes prêt à prendre votre retraite. Je n'oublierai jamais comment vous m'avez encadré avec dévouement et comment vous m'avez toujours soutenue.***

***C'est vous qui m'avez accueillie chaleureusement et à bras ouverts lorsque j'ai reçu par attribution mon premier abstract de l'IDEF. Vous êtes le meilleur professeur que l'on puisse avoir et je vous remercie sincèrement pour tout.***

***Même s'il est triste que vous quittiez l'équipe de CollecteJP OHADA, les conseils que j'ai reçus de vous depuis que j'ai rejoint notre entreprise seront suffisants pour m'aider à survivre et à prospérer.***

***Merci de nous avoir enseigné la rédaction d'abstract et de nous avoir constamment guidé et motivé, ce qui m'a beaucoup aidé à progresser en tant que rédactrice.***

***Vous nous laissé un héritage admirable de grande éthique professionnelle et de professionnalisme de premier ordre.***

***Merci à vous Professeur MERCADAL. Je vous souhaite de la joie au moment d'entamer ce nouveau chapitre de votre vie. Bonne retraite ! »***

***Bélanda MILANDOU***

**Cameroun**



***Cher éminent professeur Barthelemy MERCADAL,***

***Merci de m'avoir donné la possibilité de continuer à apprendre à vos côtés, plus précisément dans le cadre de la rédaction des notes d'abstracts (« Collecte Jurisprudence OHADA »). Vous faites partie de ceux qui m'ont permis de graviter les échelons dans le cadre de ce travail d'analyse des décisions de justice, en me permettant de quitter du statut de rédacteur d'abstract à celui de membre du comité scientifique. En outre, votre rigueur scientifique, vos précieux conseils et encouragements m'ont permis de réaliser une publication scientifique consistant en la proposition de modèle rédactionnel des décisions de justice intelligibles et d'une bonne clarté au sein de l'OHADA. Je vous reste éternellement redevable de cette publication.***

***Cher professeur, vous aviez souvent l'habitude de déclarer et d'enseigner que : « Le droit se trouve dans les décisions de justice ». Cette belle formule me sert de plus en plus de boussole, car sur le plan de la recherche scientifique, la plupart de mes thématiques de recherche résultent et sont orientées sur la position des juges ou des questions soulevées ou traitées dans les décisions de justice.***

***Dr André NGUEGHO***

**Mali**



**Bonjour Professeur,**

*Permettez-moi par ces quelques mots de vous témoigner toute ma gratitude et vous exprimer mes sincères remerciements. Vous avez été d'un très grand soutien pour moi dans les moments les plus dures de ma vie lorsque j'étais en thèse à Krasnodar et voyais qu'on m'empêchait de soutenir par des manœuvres foncièrement méchantes. Vous m'avez prévenu du haut de votre expérience, malheureusement je n'ai pas compris. Vous m'avez témoigné de votre aide en me proposant de venir en France, là aussi, j'ai fait preuve de naïveté car, je ne pouvais croire qu'il est possible dans cette vie de former un doctorant et de l'empêcher de soutenir par la suite ; comme pour dire que « Certaines vérités ne nous paraissent invraisemblables que, tout simplement, parce que notre connaissance ne les atteint pas. »*

*Tout cela, je l'ai surmonté par le fait de savoir que je peux compter sur un professeur de votre envergure. Merci pour votre soutien et de votre grande ouverture d'esprit. Ma toute première publication a pu voir le jour grâce à vous et sous votre direction. Quand bien même, vous aviez subi une opération des yeux à l'époque, vous avez trouvé le temps, l'énergie et ... de corriger ce travail afin de le parfaire. Ce travail m'a été d'un apport inestimable car elle a permis de modifier le point de vue de bon nombre de personnes vis-à-vis de moi et du fait que plus de 10 ans après le début de la thèse, je n'ai toujours pas soutenu.*

*Dans le cadre de nos travaux avec le site de l'IDEF, vous nous avez formé et montré le chemin à suivre. Personnellement, vous avez beaucoup contribué à parfaire mon travail de compréhension des arrêts et de la manière de traiter les commentaires d'arrêts. Ce qui est encore surprenant, c'est qu'à chaque fois que je suis passé par la France, vous avez créé un trou dans votre emploi du temps pour me recevoir. Ce geste d'attention est inestimable.*

*Votre particulière manière de communiquer avec nous, nous a fait mieux comprendre la rédaction des abstracts de jurisprudence et nous a donné l'envie et la soif d'apprendre davantage. De même, vous avez incité en nous l'intérêt pour les détails dans l'apprentissage de la rédaction d'abstracts comme dans l'établissement de différents contrats d'affaires (MUCA). Il en est d'ailleurs de même avec Mme Boccovi qui s'est certainement abreuvée de cette façon de faire.*

*De la bonne ambiance qui règne dans la communication avec vous, vous nous avez donné la rage d'acquérir de nouvelles connaissances et d'enrichir notre culture générale, tant votre façon de travailler est captivante.*

*Aux vues de tout ceci, je ne peux qu'être très reconnaissant de vous avoir connu, pour vos conseils et sur le fait que vous croyez en moi. Comme le disait Amadou Hampâté BÂ, « Quelle que soit la valeur du présent fait à un homme, il n'y a qu'un mot pour témoigner la reconnaissance inspirée par la libéralité, et ce mot c'est : merci. ». Donc Professeur, je vous remercie du fond du cœur pour toutes ces connaissances, du soutien et de la patience que vous avez eue à mon égard ; à l'avenir, je sais qu'elles me seront très utiles.*

*Le seul regret que j'ai aujourd'hui, est de n'avoir pas pu, jusque-là, pu publier sous votre direction mes travaux sur le Droit commercial général du Mali. Je ne sais pas si ce serait possible dans l'avenir mais je ne désespère pas, on verra.*

*Je vous souhaite une belle retraite.*

**Boubacar DIAMBOU**

**Ghana**



***Hommage au Professeur Barthélemy MERCADAL,***

***Tout d'abord, je remercie l'IDEF pour le privilège qu'il m'accorde de rendre hommage au Professeur Barthélemy MERCADAL Agrégé des Facultés de droit, Professeur Émérite du CNAM et ancien Secrétaire Général de l'IDEF.***

***Il n'y a de richesses que d'hommes, dit-on. Le Professeur MERCADAL donne à cet adage tout son sens et sa raison d'être. Je dois avouer que mes mots ne suffiraient vraiment pas à témoigner de la grandeur, de la carrure, de la densité, de la richesse, du charisme, bref de la personnalité de l'Homme dans son entièreté.***

***En fait, je l'ai connu, il y a environ 2 ans par le biais de Maître Lord Fiifi Sampson, juriste ghanéen et également collaborateur Afrique anglophone à l'IDEF qui m'avait parlé de lui pour la toute première fois puis nous eûmes une réunion zoom avec son équipe et lui-même le 19 mars 2022 au cours de laquelle j'avais commenté tous azimuts son livre sur le MUCA qu'il nous avait envoyé, Lord Fiifi et moi. J'ai été impressionné par sa disponibilité à écouter avec engouement et passion.***

***Quelques jours plus tard, il m'envoya un mail en ces termes : « ...J'ai beaucoup apprécié votre participation à la réunion du 19 mars dernier. Vos questions ont été pertinentes. J'en ai retiré que vous compreniez ma démarche. Je suis en train de rédiger une version de présentation de mon idée que j'espère plus intelligible... »***

***C'est alors que je découvrais l'humilité et l'esprit d'ouverture incommensurables de l'Homme, que je trouve Exceptionnel.***

***Sous son leadership et sa supervision, nous avons travaillé sur deux sujets : la question de la validité de la clause pénale et celle de l'interprétation des contrats sous leurs angles comparatifs common law-civil law, ce qui m'a permis de le découvrir davantage et d'apprendre beaucoup de lui. J'ai toujours été séduit par :***

**-Son sens de l'excellence et du leadership**

**-Sa rigueur intellectuelle**

**-Sa valorisation du savoir et des recherches**

**-Son approche méthodologique.**

**-Sa capacité à m'encourager et à motiver.**

**On va y arriver, me disait-il.**

**Pour moi, le Professeur MERCADAL est un architecte du droit théorique et appliqué, un bâtisseur synthétique de la pensée juridique vitale et pragmatique de par son approche alliant la théorie du droit et la jurisprudence. Ses recherches sur la jurisprudence d'exéquat et la prise en compte de l'impératif de la conformité à l'ordre public consacré par son livre "Le MUCA" est une contribution universelle à la sécurité juridique du business à l'international.**

**Loin d'exagérer, je retiens que le Professeur MERCADAL est :**

**- un Baobab aux Racines de Trésor,**

**-une Bibliothèque aux Ressources de Trésor**

**-un Homme d'Expérience hors pair plein de Lucidité et d'Énergie ainsi que d'Innovation**

**-une Encyclopédie de tous les temps**

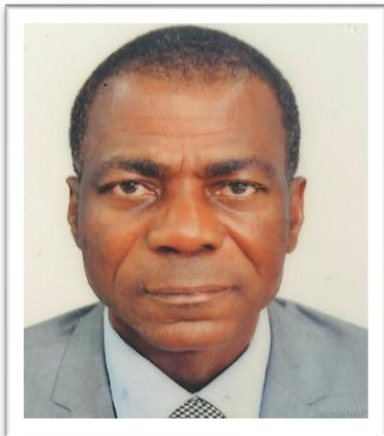
**Que dirais-je encore ?**

**Je suggère qu'il soit promu en son honneur le Prix International Barthélemy MERCADAL de l'innovation juridique pour lequel je donnerais ma disponibilité à collaborer.**

**Enfin, Mon Très Cher Professeur, je vous exprime toute ma gratitude pour l'investissement intellectuel en ma modeste personne, votre coaching d'excellence ainsi que la visibilité dont je bénéficie à travers l'IDEF et vous.**

**Je vous souhaite une retraite bénie.**

**Léonce Akoutey**



Congo

***Hommage au Professeur Barthélemy MERCADAL,***

***L'hommage que je tiens à rendre au Professeur MERCADAL est l'expression de la reconnaissance qu'il mérite en tant qu'auteur d'une œuvre abondante en droit des affaires africain.***

***Je l'avais rencontré pour la première fois dans la ville de Yaoundé au Cameroun lors d'un colloque sur le droit des affaires OHADA. J'ai pu apprécier ses qualités durant le colloque : il avait contribué à l'organisation dudit colloque de manière à ce que les participants, les Professeurs des universités, les juristes et les étudiants puissent recevoir, en matière du droit des affaires, une formation solide qui leur permette de mieux suivre l'évolution de ce droit dans leur pays respectif.***

***Mais le Professeur MERCADAL, dont l'activité intellectuelle était débordante, fut aussi Secrétaire Général de l'Institut International de Droit d'Expression et d'Inspiration Française (IDEF) de 2004 à 2021. Cet organisme qui s'est donné pour mission de rassembler tous les juristes soucieux de maintenir le rayonnement du droit d'expression française et de promouvoir le renforcement des liens entre juristes, qu'ils soient des universitaires, des juges et avocats, du Canada et pays africains, de Louisiane aux Etats-Unis, de l'Egypte ? de Madagascar.***

***Il fut également Vice-Président de l'IDEF et organisait avec toute la compétence les retrouvailles, les congrès, tous les deux ans environ dans l'un des Etats membres de l'Institut.***

***En tant que Secrétaire Général, il répartissait les rapports des congrès du thème général choisi par le Comité Directeur de l'Association. Il avait en sus la responsabilité d'effectuer la publication de tous les ouvrages originaux sortis des congrès.***

**Ce que les juristes africains retiendront du Professeur MERCADAL après sa retraite définitive de l'IDEF, c'est son œuvre consacrée au droit africain que nous tenterons d'analyser le long de cet hommage et que nous intitulerons « MERCADAL et le droit Africain ».**

**Le Professeur a présenté lors d'un séminaire organisé à l'Université de Xiangtan en Chine du 28 octobre au 02 novembre 2009, sur le Droit Africain et le développement une communication intitulée « sur la valeur du droit de l'OHADA ». Dans cet article, le professeur MERCADAL souligne la valeur inestimable du droit des affaires en Afrique qui devra répondre à la création d'un ordre juridique écrit, générateur de sécurité et d'efficacité pour les opérateurs économiques. Il s'agit d'un droit facilement maîtrisable en raison de l'appréhension facile du contenu de ses Actes Uniformes et de son application uniforme dans tous les pays appelés à l'appliquer.**

**En tant que Vice-Président et Secrétaire général de l'IDEF, B. MERCADAL, lors du 31<sup>ème</sup> congrès de l'Association tenu à Lomé au TOGO en novembre 2008 sur « Le rôle du droit dans le développement économique », a souligné que le droit est aujourd'hui un élément-clé de la bonne gouvernance selon les critères de la banque mondiale.**

**Il a également organisé avec succès trois congrès : un en Egypte en 2009, au Canada en 2012 et aux Emirats Arabes unis en 2017.**

**Monsieur MERCADAL a fait une brillante intervention lors du 85<sup>ème</sup> séminaire d'intelligence économique organisé en octobre 2016 à Paris sur « l'espace OHADA, le droit et les enjeux de puissance en Afrique ».**

**Parmi ses nombreux ouvrages consacrés au droit des affaires appliqué en Afrique, nous pouvons énumérer :**

- **Le code pratique OHADA publié aux éditions Francis Lefebvre qui présente la totalité de la jurisprudence OHADA ainsi que de la jurisprudence comparée avec la France et d'autres pays de droit civil tel que la Belgique, la Suisse, le Luxembourg et les pays de la Common Law**

- **OHADA : TRAITE, ACTES UNIFORMES ET REGLEMENTS ANNOTES**

- **Lancement le 14 mars 2008 du code IDEF annoté de l'OHADA à destination des juristes Africains.**

**La revue du droit des affaires en Afrique (RDAA) qui est une revue numérique initiée et publiée à travers le site l'IDEF ; cette revue a été créée le Professeur MERCADAL.**

**Sans pouvoir les citer toutes, je salue l'ensemble de ses œuvres pour la promotion du droit en Afrique.**

**Professeur Vincent ITOUA**

**Directeur Emérite de l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature**

**Niger**



***“J’ai eu la chance de le lire avant de le rencontrer, et heureux d’avoir partagé des moments joyeux et uniques avec lui,***

***Une personne humble, de bonne humeur,***

***Quelqu’un qui a contribué à la réussite du projet collecte-JP/OHADA,***

***De par ses accompagnements,***

***De par sa disponibilité,***

***De par ses efforts.***

***Immense respect au Professeur Barthélémy MERCADAL***

***Taher ABDOU, Doctorant en droit privé***

**Cameroun**



**HOMMAGE A MONSIEUR LE PROFESSEUR BARTHELEMY MERCADAL,**

*C'est avec plaisir et reconnaissance que j'écris ces mots à l'adresse du Pr MERCADAL, dont j'ai fait la connaissance courant 2018, au cours de la formation sur le thème « le droit en action, pas dans les livres : comment devenir un juriste abouti ? ».*

*Durant cette formation, j'ai surtout été marquée par sa façon subtile de pousser les participants à questionner le point de droit soumis à l'étude et à trouver par eux-mêmes le chemin qui les conduirait à la réponse ou à la solution juridique. Manipulant l'art de la maïeutique tel un virtuose, il nous a appris comment raisonner pour aboutir à la solution juridique.*

*C'est sans doute la raison pour laquelle lorsqu'il m'a été proposé de participer au projet Collecte JP OHADA, j'ai accepté sans aucune hésitation, me réjouissant d'avance du plaisir de travailler à ses côtés et d'en apprendre davantage de lui. Au cours de cette belle aventure, mon impression de départ qui a été confirmée, peut être résumée en cette citation : « un maître n'est pas celui qui enseigne quelque chose, mais celui qui pousse son élève à donner le meilleur de lui-même afin de découvrir ce qu'il sait déjà ».*

*Je vous remercie vivement Pr MERCADAL pour votre accompagnement !*

**Pétronille BOUDJEKA**

**Ghana**



***Cher Professeur Barthélemy MERCADAL,***

***Alors que le monde se rapproche plus que jamais, que des efforts conscients sont faits pour réconcilier les différences entre les systèmes juridiques bipolaires par l'harmonisation et d'autres techniques juridiques d'intégration économique, un tel enthousiasme et une telle passion n'ont pas été partagés par le monde d'où je viens. Jugé plutôt avec scepticisme et peu de signes d'intérêt, lorsque j'avais décidé de faire des recherches sur le système juridique français comme juxtaposé à la common law, le risque de se lancer dans une aventure infructueuse était plus qu'une réalité. Mais comme le destin l'a voulu, ma curiosité m'a conduit à croiser la route d'un Professeur de droit astucieux dont le désir ardent d'analyse juridique comparée dans le domaine du commerce ne cesse jamais et m'ouvrira de nombreuses portes pour faire de mon aventure un succès. Travaillant avec le professeur émérite Barthélemy Mercadal et considérant l'âge auquel je l'ai rencontré et l'ardeur, la diligence, l'acharnement avec lesquels il s'est attaché à un projet de recherche juridique comparée auquel j'ai adhéré, était tellement incroyable, couplé à sa relation humaine personnelle. Cependant, les mots ne suffisent peut-être pas pour décrire davantage à quel point le professeur émérite est humain, mais comme le dit le proverbe, à chaque commencement il y a une fin et c'est le cas de ce professeur unique en son genre. C'est le moment de mettre enfin fin aux nombreuses années de recherche et d'utilisation du droit comme outil de développement à travers les années de service dévoué à l'IDEF.***

***Mais ainsi, comme tout commencement a une fin, la fin marque un nouveau commencement. Ses services à l'IDEF ont peut-être pris fin aujourd'hui, mais les références à ses nombreux travaux qu'il nous laisse suscitent l'espoir et la passion nécessaires pour travailler à fermer la voie entre le droit coutumier et le système juridique français dans le monde en Afrique, en particulier en cette période cruciale où le continent s'engage dans l'intégration économique à travers la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf).***

***A cette occasion, je vous souhaite un repos bien mérité, Professeur émérite Barthélémy Mercadal***

***De Lord Fiifi Sampson Esq.***

***Avocat au barreau du Ghana***

***Actuellement en Master 1 Droit International et Droit Européen parcours type Droit International Comparé, Université Toulouse 1 Capitole***

**Togo**



**Cher Professeur,**

***C'est avec un pincement au cœur que j'ai accueilli votre décision de vous mettre définitivement en retrait des activités de l'IDEF. Une page se tourne pour notre organisation que vous nous avez fait aimer à servir avec beaucoup d'amour et de conviction. Vous avez contribué à sa mutation en ayant réussi à en faire une organisation qui s'adapte aux exigences de l'évolution et de la diversification du champ d'action du droit d'expression et d'inspiration françaises. En faisant de nos congrès des espaces de réflexion et de construction de l'édifice juridique dans une dimension universaliste tout en permettant aux participants de découvrir les richesses des pays d'accueil, vous avez entrepris des réformes dans le fonctionnement et l'efficacité d'action.***

***A titre personnel, c'est sous votre leadership que j'ai été nommé secrétaire général adjoint chargé de l'Afrique et porté des projets pour la femme, le droit OHADA et l'ouverture aux jeunes juristes africains. L'image de l'IDEF en a été renforcée. Nous serons orphelins de ce retrait mais nous garderons la fierté d'avoir servi l'IDEF et le droit civiliste sous votre férule. Vous méritez de vous consacrer à vous-même maintenant. Votre rigueur et votre amour du travail nous guideront tout le long de notre carrière. Merci pour tout ce que vous nous avez donné. Nous garderons ces liens précieux dans les échanges téléphoniques ou par messages. Portez-vous bien et pour longtemps encore !***

**Sylvain Koffi ATTOH-MENSAH**

**République démocratique du Congo (RDC)**



***Cher Professeur Barthélemy MERCADAL,***

***Dès mon adhésion à l'IDEF, j'ai été et je demeure très touché par votre dévouement inconditionnel à la fois pour la science juridique et pour l'épanouissement des juristes. De vous, j'ai appris beaucoup de choses sur le droit et je garde un très bon souvenir de votre soutien considérable à mon projet de doctorat. Merci pour tout.***

***Jean-Espoir BAKATUINAMINA***

**Niger**



*En ce moment solennel où l'horizon de la carrière du Professeur Mercadal s'embrase des teintes de la retraite, je me permets de lui adresser, avec respect et admiration, ces quelques lignes empreintes de gratitude.*

*De prime abord, je voudrais dire comment j'ai rencontré le Professeur. J'ai rencontré le Professeur Mercadal à trois occasions. Ma toute première rencontre remontait à mes jeunes années d'études de droit, à travers ses innombrables études juridiques et ouvrages, notamment les mémentos (Droit commercial et sociétés commerciales). Autant dire que j'étais abreuvé à la source de cette matière et ses références irriguent mes travaux de thèse en droit de la personnalité morale en général et des sociétés commerciales en particulier. Ensuite, j'ai rencontré le Professeur Mercadal, récemment, en personne cette fois-ci, lors du 34<sup>ème</sup> Congrès de l'IDEF, tenu à l'Université de Sharjah, aux Emirats Arabes Unis, du 18 au 25 novembre 2017. J'ai vu un homme passionné par le droit, le droit des affaires et le droit OHADA. Enfin, ma troisième rencontre (qui n'était pas une rencontre du troisième type) remonte à quelques années, au conseil scientifique du CRDAA de l'IDEF, où il m'a fait l'amitié de m'associer. Je l'avais vu encore plus passionné et plus vif qu'en 2017, pour la vulgarisation du droit OHADA à travers la jurisprudence. J'avais rarement vu une telle passion pour la diffusion du droit et surtout de la jurisprudence en dehors de celle que j'avais déjà vu et vécu avec le Pr Joseph ISSA-SAYEGH.*

*Ensuite, qu'il me soit permis de saluer le fervent défenseur de la saisie du droit, notamment du droit OHADA, pour lequel il a joué un rôle essentiel dans la transmission du droit pratique aux générations d'étudiants et de professionnels du droit. Son dévouement infatigable à la cause du droit OHADA, force l'admiration et inspire le respect. Son travail inlassable dans l'analyse et l'interprétation de la jurisprudence de l'OHADA est une contribution précieuse dans la production des connaissances en cette matière. Ses écrits érudits et ses interventions éclairées ont contribué à façonner le paysage juridique africain et ont laissé une empreinte indélébile dans le domaine du droit des affaires.*

*Enfin, il me plait de dire, professeur Mercadal, tel un maître inlassable, vous avez guidé vos élèves avec sagesse et bienveillance, leur transmettant non seulement des connaissances, mais aussi des valeurs. Vous êtes pour eux et pour nous bien plus qu'un simple enseignant ; vous êtes un mentor, un guide, un modèle. Votre passion pour le droit, votre érudition et votre générosité intellectuelle ont laissé une empreinte indélébile dans les cœurs et les esprits de ceux que vous avez touchés. Cher professeur, alors que vous prenez congé de cette noble mission, sachez que votre héritage académique et humain perdurera à travers vos élèves, ces flambeaux que vous avez allumés et qui à leur tour éclaireront le chemin des générations à venir.*

*Avec une profonde gratitude et une infinie reconnaissance pour tout ce que vous avez apporté à la communauté académique et au monde du droit, du droit OHADA en l'occurrence, je vous adresse mes plus sincères vœux de bonheur et de sérénité pour votre repos bien plus que mérité.*

**Bachir TALFI IDRISSE**

**Agrégé des Facultés de droit**

**Université Abdou Moumouni de Niamey**

**Membre du conseil Scientifique du CRDAA de l'IDEF**

**Togo**



***Cher Professeur,***

***J'ai fait votre connaissance dès mon intégration dans l'équipe de rédacteurs d'abstracts, on a eu à échanger pendant des réunions de l'IDEF et pendant des webinaires organisés par le cabinet SIRE-OHADA dont Arlette BOCCOVI est gérante.***

***Bien qu'on ne se soit jamais vu, je suis et je resterai un grand admirateur de vos pensées concernant le droit. J'ai également beaucoup appris de vous quand j'ai eu l'occasion de vous avoir comme « membre du comité scientifique affecté » pour m'aider à acquérir la technique de rédaction d'abstract.***

***Que de bons souvenirs dans ma tête !***

***Bonne retraite à vous cher Professeur***

***Arnaud SILVEY, Collaborateur au cabinet SIRE OHADA***



*Bonne Retraite!*



**Cher Professeur,**

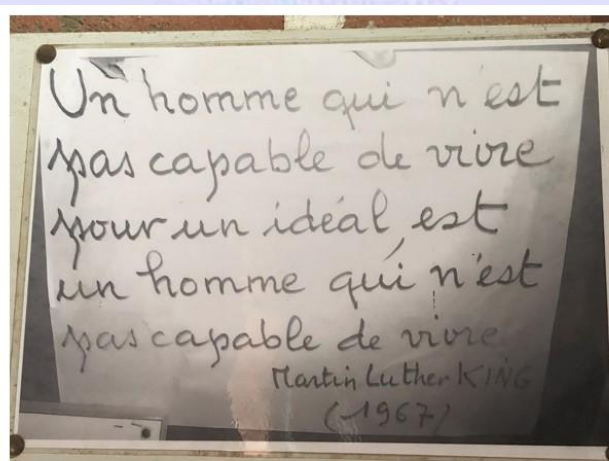


Photo prise à la maison des esclaves à l'île de Gorée (Sénégal)

**Ces propos de Martin Luther King (île de Gorée - 1967) auraient pu être les vôtres!**

